Mont Saint Aignan

N° 2026 - 1298
Du registre des arrêtés municipaux
Circulation et Stationnement
Rue de L'Alma

ARRETE PROVISOIRE

NOUS, Maire de la Ville de MONT-SAINT-AIGNAN ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté général de circulation et de stationnement n°92-414 en date du 24 Septembre 1992 ;

VU le règlement de voirie métropolitain adopté par délibération du 1er avril 2019

VU l'ensemble des arrêtés municipaux réglementant le stationnement, **rue de L'Alma ;**

CONSIDERANT la demande de l'entreprise Œuvre d'Arbre, afin de procéder à des travaux d'élagage, **rue de L'Alma ;**

ARRÊTONS CE QUI SUIT :

Article 1er. – La circulation des véhicules de toute nature sera localement réduite et réglementée au moyen d'une signalisation temporaire adaptée.
La circulation de tous les véhicules sera interdite rue de l'Alma, au droit de ses intersections avec les voies adjacentes, pendant une journée d'intervention, le lundi 05 octobre 2026.

Cette interdiction ne s'appliquera pas aux riverains, auxquels l'accès à leur propriété sera maintenu dans la mesure du possible, sous réserve des nécessités liées au chantier.

Article 2.-. Une déviation sera assurée par la rue de Crimée, rue de la Corderie et la rue Malatiré.

Article 3.-. La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise avant les travaux.

Article 4.-. Madame la Directrice Générale des Services de la Ville, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Service de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A MONT SAINT AIGNAN, le 23 septembre 2026

Certifié exécutoire par publication et affichage
En date du 29 SEP. 2026

Copies :

- Police Nationale / Municipale
- SDIS
- SAMU
- Métropole
- Entreprise Œuvre d'Arbre

Pour le Maire et par délégation

MONT-SAINT-AIGNAN Seine Maritime MAIRIE

Gérard RICHARD
Adjoint au Maire
Chargé Des Espaces Publics
Et du Patrimoine Bâti

www.montsaintaignan.fr
Hôtel de ville
59 rue Louis-Pasteur
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02 35 14 30 00
Fax 02 35 14 30 90
mairie@montsaintaignan.fr